



Communauté d'Agglomération Le Grand Narbonne

Ce cahier d'acteurs se veut une contribution sur les apports attendus du projet d'extension de l'infrastructure portuaire du port de Port-La Nouvelle « PLN 2015 » sur le territoire du Grand Narbonne.

CONTACT >

Communauté d'Agglomération Le Grand Narbonne
Hôtel d'Agglomération - 12 Boulevard Frédéric Mistral - CS 50 100
11 785 Narbonne cedex

<http://www.legrandnarbonne.com/>



1 - Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération : vers une nouvelle dynamique

>> Le Grand Narbonne : un projet de territoire

Le Grand Narbonne est une agglomération créée en 2003, et organisée, depuis 2008, autour de son projet « Puissance 10 » et de sa feuille de route fixant 10 objectifs stratégiques pour son territoire.

Le projet d'agglomération « Puissance 10 – Voir Grand 2008-2014 » dans son objectif stratégique 1, se donne pour but d' « insuffler une nouvelle dynamique à l'économie de l'agglomération » en :

- Soutenant l'emploi et la formation.
- Diversifiant l'économie littorale.
- S'ouvrant à une politique de coopération avec la Méditerranée.

et en « Préservant et valorisant les espaces naturels et le patrimoine sur le territoire de l'agglomération. » (Objectif stratégique 3).

La volonté est aussi de rechercher de nouveaux partenariats, notamment avec le Département de l'Aude, la Région Languedoc-Roussillon et l'Europe au travers de son ouverture sur la Méditerranée, et ce à l'exemple de l'« Union sacrée » entre les deux agglomérations du département et le Conseil général de l'Aude pour défendre leurs intérêts communs dans le cadre de l'aménagement du territoire Audois, en particulier sur les dossiers de gare et ligne TGV, port, aéroport, ...

Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération souhaite se doter de nouveaux outils et le développement du port de Port-La Nouvelle constitue un axe essentiel de sa politique, qui permettra de favoriser un ancrage territorial des acteurs économiques afin de remédier à un taux de chômage élevé, de renforcer le tissu économique.



© Grand Narbonne - Jean Belorfrade

>> Une agglomération innovante : des actions engagées

La volonté est aussi de maintenir et développer une économie à vocation industrielle, et ce à condition de doter l'agglomération des moyens de maîtriser son environnement, notamment à travers la création et l'aménagement des zones d'activités et de conforter l'image d'une agglomération innovante, que ce soit à travers la communication (lancement de la campagne du IN : marque économique associée à une démarche de marketing territorial), la création de parcs dédiés (Parc méditerranéen de l'innovation) ou son soutien à la formation et la recherche (IUP, IUT, laboratoires de recherche).

>> Le Grand Narbonne – un lieu stratégique pour le développement portuaire

Le Grand Narbonne bénéficie de toutes les infrastructures de transport que ce soit :

- Un réseau autoroutier (A9, A61) qui offre un accès direct à tout le sud de la France.
- Un réseau ferré avec aussi bien des lignes locales qui relient les zones d'activités (Port-La Nouvelle – ZIA Truilhas) que des lignes régionales (lien Montpellier Toulouse), que des lignes nationales (lien Marseille Paris Bordeaux), ou que des lignes internationales (Barcelone, Bruxelles).
- Un réseau de canaux (Canal de la Robine, Canal de Jonction, Canal du Midi) qui relie le port de Port-La Nouvelle au Ginstacois (ZIA Truilhas).

De plus, ses 945 km², qui en font un des lieux d'échanges les plus importants en termes de superficie de la région languedocienne, et ses 50km de littoral, soit l'intégralité de la façade audoise, permettent une ouverture vers la Méditerranée et son marché.

>> Le Grand Narbonne : Un fort potentiel économique

Le Grand Narbonne est un territoire dynamique aussi bien d'un point de vue démographique qu'économique. Première agglomération audoise, il accueille plus de 120 000 habitants, dont plus de 50 000 sur Narbonne, ce qui en fait la première ville du département, et connaît une croissance de 2 000 habitants par an depuis 10 ans, une des plus fortes de France. Cet afflux massif de population entraîne des besoins en termes de création d'infrastructures et de services. Le Grand Narbonne a donc un marché local en plein essor.

Ce dynamisme se ressent au niveau économique. Le Grand Narbonne compte 14 500 entreprises (hors établissements publics et parapublics). Ces entreprises sont majoritairement dédiées aux services (63.5% du tissu économique) et sont essentiellement de petites structures (76% sans salarié, 98.7% de Très petites entreprises, soit moins de 20 salariés). Elles génèrent cependant 35 000 emplois. Le nombre d'entreprises croît de manière importante (+1 000 entreprises au 1er semestre 2012). Le Grand Narbonne est donc un territoire attractif pour les entrepreneurs et les entreprises, d'autant plus que le territoire offre des formations (IUT Génie chimique, Génie des procédés) et des centres de recherche innovants (Laboratoire des biotechnologies de l'environnement, Institut national de la recherche agronomique, Institut français de la vigne et du vin).

>> Le Grand Narbonne : Un territoire en demande

Le Grand Narbonne fait partie des régions les plus touchées par le chômage. La zone d'emploi à laquelle il appartient connaît un taux de chômage de 14.9% au 2ème trimestre 2012 soit le 13^{ème} taux le plus important pour une zone d'emploi de France métropolitaine. Cela représente sur l'agglomération plus de 10 000 personnes inscrites en qualité de demandeurs d'emploi.

Une diversification de l'offre d'emploi est nécessaire. La zone portuaire de Port-La Nouvelle concentre les activités industrielles du territoire (50% des industries extractives). Port-La Nouvelle compte 10% d'industries alors que le territoire, en moyenne, n'en compte que 5%. Or on constate que les entreprises industrielles sont celles qui génèrent de nombreux emplois grâce à la présence de structures importantes (Lafarge, etc.). De plus les activités de transports et d'entreposage sont les plus rentables en matière d'emplois par structure avec un rapport de 13.6 salariés/établissement alors que sur le territoire celui-ci s'élève à 2.4 salariés/établissement.

>> Un engagement financier pour le Grand Narbonne et un effet Levier pour les investissements privés

Le montant global des investissements est évalué à 200 millions d'euros, la Région Languedoc-Roussillon bénéficiera d'un soutien de la part du Grand Narbonne à hauteur de 15%, soit près de 30 millions d'euros, en partie financés par l'emprunt.

Un engagement financier qui a pesé sur les choix politiques, et qui représente une promesse sur l'avenir à la hauteur des ambitions du projet.

2 - Le contexte régional et international

>> Le contexte régional

Le développement du port de Port-La Nouvelle s'inscrit dans un environnement régional : la compétence de gestion des ports est portée par la Région Languedoc-Roussillon.

Le territoire régional s'organise pour devenir un territoire logistique et répondre aux objectifs fixés dans la stratégie portuaire et intermodale adoptée par la Région Languedoc-Roussillon en 2009.

Le nombre et la diversité des sites portuaires régionaux, Sète, Port-La Nouvelle, Port Vendres, L'Ardoise, garantissent une offre portuaire de proximité, permettant d'irriguer tout le territoire régional, au travers d'une approche multimodale. Mais le renforcement de la position des ports régionaux dépasse largement le seul développement des trafics portuaires.





Ainsi, le port de Port-La Nouvelle a un rôle essentiel dans le développement de l'économie du territoire du Grand Narbonne, de l'Aude et de la Région :

- La plate-forme portuaire est un catalyseur de projets et de pôles économiques : l'amélioration de la compétitivité à l'export des entreprises passe par une connexion à des réseaux d'échanges internationaux. La proximité d'un port polyvalent, aux infrastructures adaptées, aux équipements spécialisés selon les types de trafics est un atout fort.
- Les investissements publics déjà réalisés constituent un levier important d'incitation aux investissements privés. Des entreprises locales et des grands groupes investissent dans des silos, des hangars, des entrepôts...
- Développer le maillage des ports du Languedoc-Roussillon avec par exemple la spécificité de Port-La Nouvelle qui a une vocation sur les rotations lentes alors que Sète se spécialise sur les rotations rapides.

> Un projet « raisonnablement ambitieux »

Le projet PLN 2015 répond à la fois aux programmes de développement du Schéma régional (SRADDT) et du Schéma départemental (SDADDT).

Le projet PLN 2015 s'inscrit naturellement dans la poursuite de cette stratégie d'anticipation :

- Favoriser une capacité d'innovation.
- Accompagner les clients du port dans leur croissance, et aux moments clés de leurs choix stratégiques.
- Gagner des parts de marché et devenir leader.
- Investir pour accueillir de nouvelles générations de navires.
- Investir pour être opérationnel sur le report modal des acheminements.
- Investir pour garantir la sûreté des chaînes logistiques de demain.

PLN 2015 doit devenir pour les clients du port la garantie d'économies d'échelle générées par la croissance et la modernisation des trafics et la diversification des activités, dans une démarche continue d'amélioration de sa productivité et de sa compétitivité.

Le projet est en lui-même un support nécessaire pour convaincre de nouveaux opérateurs de transport (maritime, ferroviaire ou routier) d'intégrer le port de Port-La Nouvelle dans leur stratégie de développement.



© Grand Narbonne – Jean Belonirade

>> Le contexte international

Le développement du port s'inscrit dans la stratégie régionale de développement des ports Sud de France et de son articulation avec les autres ports de la façade méditerranéenne et les ports atlantiques.

La façade méditerranéenne peut devenir la porte d'entrée des trafics asiatiques (Proche et Moyen Orient) et de l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

Port-La Nouvelle est connecté avec l'Europe grâce à des communications ferroviaires et routières de grande capacité.

Port-La Nouvelle est un acteur majeur pour le trafic et les échanges, hydrocarbures et céréales, qui seront renforcés grâce au projet.

Dans le contexte actuel, et en considérant le nouveau trafic arrivant par la Méditerranée, il existe une opportunité de développer l'activité portuaire et logistique ainsi que le tissu économique local, si on est capable d'attirer ces trafics asiatiques vers la façade méditerranéenne.

> Conforter la position de plate-forme logistique européenne ouverte sur la Méditerranée

Le projet d'extension de l'infrastructure portuaire PLN 2015 contribue à l'affirmation de la vocation territoriale et régionale de pôle logistique pour :

- Répondre à la nécessité de créer de nouvelles infrastructures d'entrée et de distribution des marchandises pour le Sud de l'Europe.
- Répondre aux prévisions de croissance du trafic maritime sur la façade méditerranéenne.

> Renforcer et créer une liaison maritime entre l'Europe et le Nord de l'Afrique

L'utilisation de la voie maritime méditerranéenne et non la voie atlantique, en évitant le contournement de la péninsule ibérique, générera un tissu d'entreprises rendant nécessaires de nouvelles aires logistiques, économiques et technologiques et rationalisera les coûts logistiques.

Le système portuaire méditerranéen intégré et connecté avec son arrière-pays renforcera le port de Port-La Nouvelle.





Ces nouveaux flux de transport donneront à Port-La Nouvelle une plus grande accessibilité aux marchés européens (extension de l'hinterland à 600 kms desservis en 24h).

Le transfert modal permettra la connexion de Port-La Nouvelle à l'axe ferroviaire, à la vallée du Rhône et à l'arc méditerranéen et aussi de réduire le trafic routier.

Le potentiel du transport maritime, connecté au transport ferroviaire doit être considéré comme une alternative possible au transport routier.

Un des objectifs de la stratégie PLN 2015 est l'augmentation de la part modale du transport ferroviaire.

3- PLN 2015 : Les objectifs et les attentes de la part du Grand Narbonne

>> PLN Port 2015 : Un projet essentiel au regard de la situation économique du Grand Narbonne

Un projet essentiel pour l'économie locale et régionale

> *Des retombées économiques et de nouvelles sources de recettes fiscales :*

Au-delà de cet enjeu stratégique, le Grand Narbonne escompte de ce projet des retombées positives pour le tissu économique du territoire, en particulier pour une population qui pâtit encore d'un réel déficit sur le plan de l'emploi.

200 Millions d'euros seront investis sur le Port de Port-La Nouvelle.

Cet investissement participera donc à la création de richesses locales et territoriales, notamment en termes de taxes foncières et de contributions territoriales.

> *La création d'emplois et réalisation du chantier de construction*

Le projet d'extension de l'infrastructure portuaire du port de Port-La Nouvelle pourrait multiplier par 2.5 les emplois générés par les activités portuaires, pour la gestion et l'exploitation du site.

Le projet offrira des opportunités d'emplois liés à la croissance verte, aux eco-activités. 2 300 emplois sont aussi prévus dans les périodes de chantier les plus intenses.

> *Le développement de formations et l'insertion par l'activité*

La mise en place des opérations de formation adéquates pour les publics demandeurs d'emploi permettra à ces derniers d'acquiescer les savoir faire et savoir être demandés par les entreprises.

Le Grand Narbonne mobilisera à cet effet, via la Maison de l'emploi et de la formation, l'ensemble des acteurs locaux de l'emploi (pôle emploi, Mission locale jeune, Plan local pour l'insertion par l'emploi, Région, etc.). L'expérience développée depuis plusieurs années par ces acteurs locaux, en lien avec les chambres consulaires, sera ainsi judicieusement mise à profit.

> *Des moyens supplémentaires pour le déploiement des politiques publiques*

Les recettes fiscales générées par le projet pourraient dépasser le million d'euros de montant annuel pour les collectivités. Ces recettes seront consacrées aux politiques publiques, à la population du Grand Narbonne, et résolument orientées vers le développement durable :

- Viser conjointement le développement des activités économiques (production de revenus, d'activités et d'emploi).
- L'amélioration promotion de la vie sociale permettant l'épanouissement des individus et de la collectivité.
- La valorisation de l'environnement et la préservation du cadre de vie.

> *Un projet ambitieux, porteur d'avenir :*

A ce jour, le port de Port-La Nouvelle constitue un des « poumons » du tissu économique de l'agglomération du Grand Narbonne, dont les emplois directs, indirects et induits permettent à l'économie locale de se maintenir.

Un port qui s'essouffle est un port qui meurt : il est indispensable que Port-La Nouvelle ne s'essouffle pas, pour permettre à l'économie locale de progresser et répondre aux attentes de la population.

Rendu indispensable pour faire face à l'évolution de la taille des navires, il permettra d'assurer le développement du trafic portuaire actuel.

Il permettra aussi d'offrir de nouvelles possibilités de développement du port à l'international et sera une réelle opportunité, source importante d'évolution de l'économie locale.

Ce projet dépasse le seul maintien et le développement espéré des emplois portuaires actuels, il devrait permettre de générer de multiples activités nouvelles directes et indirectes dans le domaine portuaire mais aussi dans les activités logistiques, de services et d'industries.



> Un lien privilégié avec les zones d'activités du Grand Narbonne et du Grand Sud

Le projet PLN 2015 est en synergie avec les projets territoriaux, celui du développement des zones d'activités du territoire et les PRAE. Les complémentarités portuaires, ferroviaires et autoroutières pourront ainsi être développées.

Le projet permet d'avoir un regard nouveau en termes de déplacements et de gestion des flux et de relations économiques.

Le Grand Narbonne souhaite multiplier les points d'entrée pour l'accueil et le développement des entreprises, d'abord par la création de nouvelles zones d'activités mais également par la modernisation de celles existantes, et ce dans le respect d'un schéma d'aménagement concerté et durable.

Au total, ce sont près de 680 ha de zones existantes, auxquels s'ajoutent 560 ha en cours d'étude.

PLN 2015 sera notamment connecté directement via le fer à la Zone industrielle et artisanale (ZIA) de Truilhas – Sallèles d'Aude, et par la route à la future ZA de Leucate – Cave – La Palme.

Le Grand Narbonne souhaite développer des échanges avec les bassins d'activités du Grand Sud et leurs spécificités : aéronautique sur Toulouse, plateformes multimodales Pyrénées Méditerranée, ...

>> Faire évoluer les équipements portuaires et les dimensionner pour répondre à la demande

> Adapter les équipements portuaires aux nouveaux trafics maritimes

- Agrandir le port pour suivre l'évolution de la flotte :
 - => Répondre à l'augmentation du gabarit des navires et permettre leur accueil : « navire projet » d'une longueur de 225 m, d'une largeur de 36 m, et d'un tirant d'eau de 14,5 m.
- Créer un nouveau bassin :
 - => Permettre une distance d'arrêt suffisante, un cercle d'évitage à l'abri des digues, la suppression du sealine.
 - => Créer de nouveaux postes destinés à l'accueil des navires, une nouvelle passe
 - => Améliorer la sécurité de la zone portuaire (Seveso)
 - => Limiter les effets hydro sédimentaires.
 - => Créer de nouveaux ouvrages de protection.
- Créer de nouveaux espaces et de nouvelles infrastructures :
 - => + 100 ha de zone d'activité pour développer de nouvelles filières d'avenir (industrie verte, chimie verte, éolien, ...)

> Réussir le pari de l'intermodalité

Le Grand Narbonne adhère au souhait de l'autorité portuaire, la Région Languedoc-Roussillon, et de son concessionnaire, la Chambre de commerce et d'industrie de Narbonne, de diversifier les activités du port de Port-La Nouvelle en misant sur les perspectives de transferts modaux : cabotage intra européen et développement du transport ferroviaire.

Cette diversification et notamment le report modal vers le ferroviaire pour les acheminements induisent des développements importants de la demande en matière d'équipements portuaires :

- => Eviter le cisaillement et créer un faisceau de stockage ferroviaire.
- => Se connecter aux autoroutes ferroviaires.

Le port de Port-La Nouvelle, dans sa configuration actuelle, ne dispose pas de ces espaces d'où la nécessité de réaliser le projet PLN 2015. Le Conseil régional, porteur d'un ambitieux schéma régional, des transports, veille à la réalisation d'aménagements ferroviaires adaptés pour raccorder PLN 2015 à la ligne Paris – Port Bou / Espagne – Europe du Nord.

> Anticiper et répondre aux besoins des clients du port de Port-La Nouvelle

Les dimensions du nouveau port et le potentiel en matière de quais et de surfaces aménageables permettront au port de poursuivre sa politique d'anticipation et d'adaptation aux évolutions des chaînes logistiques intermodales, et de répondre de façon optimale aux besoins exprimés par les différents opérateurs européens et/ou mondiaux.

L'objectif étant de passer de 2.1 millions de tonnes à plus de 5 millions de tonnes.

Des navires plus grands permettront, sans augmenter le nombre de traversées, de répondre à la progression des trafics fret attendue dans les prochaines décennies par l'ensemble des experts qui appuient leurs prévisions notamment sur les évolutions économiques et démographiques.

Il permettra également de compléter l'offre de services pour mieux répondre aux besoins industriels de l'hinterland et pour diversifier l'activité maritime du port.

> De nouveaux espaces pour garantir une qualité de services

Le projet PLN 2015 va permettre au port de garantir à ses usagers la pérennité de ses atouts qui ont fait sa force jusqu'à présent, à savoir la qualité de ses accès, de ses prestations, un service fiable. Les nouveaux équipements et les nouvelles surfaces disponibles garantiront la fluidité des accès au port et aux navires, ils accompagneront la croissance des volumes transportés. PLN 2015 permettra de proposer aux logisticiens et transporteurs une offre élargie et plurielle en solutions d'acheminement, ainsi qu'en nouvelles destinations maritimes.





> *Soutenir les activités liées à la pêche, la conchyliculture et la plaisance.*

Base de l'économie littorale, ce secteur d'activité connaît une crise grave liée au coût des carburants et à la rareté de la ressource, il a besoin d'être soutenu.

PLN 2015 doit permettre à ce secteur de :

- Poursuivre la mutation des outils de production et la structuration de la filière.
- Profiter de l'augmentation des flux et des échanges sur le bassin méditerranéen.

> *Intégrer les problématiques liées à l'environnement*

La Région Languedoc-Roussillon développe une démarche volontariste dans l'intégration des problématiques liées à l'environnement. Le classement de la réserve Ste Lucie vient renforcer cet engagement.

Le projet PLN 2015 participe à créer les conditions d'une accélération de ce processus d'amélioration permanente. De plus, la massification du transport en certains points de passage limite l'empreinte carbone par unité ; elle permet de créer les conditions d'un report modal économiquement viable avec l'acheminement ferroviaire.

Dans ce même registre, la création des conditions d'accueil de grands navires participe à limiter les émissions de gaz à effet de serre par tonne de marchandise transportée.

Le pari ambitieux du report modal de la route vers le fer ne peut réussir que grâce à la création de conditions favorables et, en particulier, en offrant de nouvelles surfaces de terre-pleins qui pourront être dédiées à des équipements et des procédures optimisées de gestion des ruptures de charge.

Enfin, la construction d'un port neuf permettra une intégration efficiente des énergies renouvelables et des constructions à faible impact environnemental.



Conclusion

Le Grand Narbonne pense qu'il est opportun de poursuivre cette dynamique dont le but est de rendre compatible enjeux économiques et environnement.

Les volontés du Grand Narbonne :

Le Grand Narbonne, au travers de cette contribution au débat public PLN 2015 souhaite affirmer sa volonté de :

- 1- **Réaliser dans les délais annoncés** les infrastructures maritimes programmées.
- 2- **Affirmer la priorité et avancer** le terme d'exécution de la connexion ferroviaire nécessaire pour favoriser l'intermodalité.
- 3- **Programmer les aménagements** de la plateforme Nord et du parc logistique portuaire.
- 4- **Avoir des exigences pour l'accueil du projet** : le territoire mettra en œuvre toutes les dispositions nécessaires à l'accueil d'un projet d'une telle envergure dans le respect de ses exigences de développement industriel et logistique durable.
- 5- **Maîtriser l'environnement industriel**

Organiser la stratégie de développement économique du territoire pour accompagner les grands projets en adéquation avec la préservation de l'environnement.

Prendre en compte les spécificités naturelles de la zone d'implantation. Le projet d'extension des infrastructures portuaires du port de Port-La Nouvelle à proximité de zones à fort potentiel faunistique et floristique nécessitera, suite aux études faune/flore/habitat par le maître d'ouvrage, la mise en place de mesures compensatoires. Seront également proposées de nouvelles possibilités d'accès des populations aux plages nord de Port-La Nouvelle.

C'est pourquoi le Grand Narbonne soutient sans réserve le projet Port-La Nouvelle 2015.

Créer un pôle, une porte d'entrée et de distribution du trafic entre l'Europe du Sud, l'Afrique du Nord, de l'Ouest et l'Asie (Proche et Moyen Orient) : le Grand Narbonne soutient fermement ce projet de territoire, porteur d'espoir.

